

Pierre Lamy, inspecteur du travail résistant (1909-1944)

Par Lionel de Taillac

Figure marquante de l'inspection du travail pour son action dans la Résistance, Pierre Lamy est un pur produit du système républicain. Né le 23 mars 1909 à Angoulême (Charente), il poursuit des études brillantes à l'école publique qui lui ouvrent l'accès à l'École normale d'Angoulême en 1926. En octobre 1929, il prend son premier poste d'instituteur à Bassac, commune proche de Bergerac, avant de partir pour Metz remplir ses obligations militaires. A la suite d'un stage à l'École de Saint-Cyr, il obtient le grade de sous-lieutenant de réserve. En 1931, il se marie avec Marie Poitou, elle aussi institutrice. Les deux enseignants exercent leur métier à Cherves près de Cognac (Charente) pendant sept ans.

Le 1^{er} février 1938, Pierre Lamy devient inspecteur du travail en Haute-Savoie. L'administration qu'il intègre ne comprend que 164 inspecteurs du travail dont onze inspecteurs divisionnaires à la tête de circonscriptions et 153 inspecteurs départementaux qui contrôlent les entreprises. Pour ces fonctionnaires à la solide culture républicaine, le développement du droit du travail est un facteur de progrès social. Depuis le printemps 1936, les inspecteurs du travail s'activent à faire appliquer les nouvelles lois du Front populaire et, en appui des préfets, à concilier patrons et syndicats ouvriers dans des milliers de conflits. Nombreux sont les « hussards de la République » comme Pierre Lamy à embrasser une carrière d'inspecteur du travail après quelques années d'enseignement. La filière est même organisée au sein de la profession¹. Les instituteurs découvrent un métier passionnant qui leur apporte à la fois considération et promotion sociale. L'Etat y gagne des agents expérimentés dotés d'un bon niveau général aptes à remplir les multiples rôles qu'il leur demande de jouer.

Au moment de sa prise de fonction, l'Allemagne nazie menace la paix en Europe alors que la France connaît une certaine instabilité politique et que de nombreuses grèves entravent son réarmement. Son arrivée à Annecy est l'occasion de créer une nouvelle section d'inspection du travail basée en Haute-Savoie et non plus à Lyon. Les syndicats et le préfet ont critiqué son prédécesseur d'avoir trop délaissé le département. De façon très improvisée, le préfet loge le nouvel arrivant dans un petit bureau sous les combles de la préfecture sans qu'aucun secrétariat ni collègue ne l'assistent à ses côtés. En novembre, il obtient une ligne téléphonique mais avec aucun employé pour y répondre. Comme tout inspecteur débutant, Lamy apprend son nouveau métier sur le tas et entreprend de visiter les 20 établissements industriels de plus de 100 salariés de sa section. En fin d'année 1938, l'inspecteur divisionnaire du travail de Lyon apprécie ses débuts prometteurs : « Il s'en tire très bien ». Les chambres syndicales et patronales lui font confiance. Il parvient à faire réintégrer des grévistes licenciés d'une grande entreprise après le mouvement du 30 novembre 1938 ! Le préfet le charge de présider à sa place la commission départementale de conciliation.

Le 25 août 1939, Pierre Lamy est mobilisé comme lieutenant au 179^e Bataillon alpin de Forteresse, cantonné à Gex, dans l'Ain, près de la frontière suisse. Son régiment est affecté à la garde de la frontière. Lamy connaît quelques jours de combat sur le Rhône juste avant l'application de l'armistice.

¹ Le journal de leur syndicat (SNI) en fait la promotion et une préparation au concours est organisée. Les instituteurs vont constituer le groupe majoritaire de l'inspection du travail jusque dans les années 60.

Après la défaite, Pierre Lamy fait partie du tout petit nombre de Français qui font le choix de la dissidence. A partir de 1941, il participe au mouvement Libération-Sud en Haute-Savoie et l'année suivante, devient chef de secteur de l'Armée secrète de l'arrondissement d'Annecy. Au cours de ces années, il met une partie de ses fonctions d'inspecteur du travail au service de la Résistance².

I- Ses premières armes en Résistance

A peine démobilisé en juillet 1940, Pierre Lamy retrouve son poste à Annecy. Dans leur immense majorité, les Français acceptent l'armistice et se rallient au maréchal Pétain, « sauveur de la France ». Les Français cherchent à retrouver une vie « normale ». Après l'entrevue de Montoire avec Hitler, Pétain fait le choix de la collaboration avec le vainqueur. Celle-ci est d'abord de nature économique : l'agriculture et les usines françaises se mettent à produire pour l'Allemagne. Dès l'automne 1940, l'Occupant ponctionne la main-d'œuvre française pour ses besoins en France et en Allemagne. Le nouveau régime de Vichy met en place sa « Révolution nationale » censée redresser le pays. Un grand ministère de la Production industrielle et du Travail est institué avec à sa tête René Belin, ancien secrétaire national de la CGT. Les confédérations ouvrières et patronales sont dissoutes. En 1941, une Charte du travail instaure des syndicats uniques et obligatoires. Pour mener à bien ses réformes, le ministre s'appuie sur les inspecteurs du travail à qui il confie le contrôle des offices du travail, jusque-là aux mains des collectivités locales. Les services sont réorganisés et sensiblement renforcés³.

1) L'entrée en Résistance

Pour Pierre Lamy, l'entrée en dissidence sonne comme une évidence. Le patriote refuse la défaite et n'entend pas en rester là. Dans les jours qui suivent l'armistice, des officiers des régiments de chasseurs alpins de Haute-Savoie camouflent leurs armes et amorcent un regroupement des unités disparues. Il n'accepte pas non plus l'évolution du régime de Vichy qui place le pays sous la domination de l'Allemagne nazie. Les réformes sociales qu'il est chargé de promouvoir choquent sa fibre républicaine. Au même moment, des syndicalistes de la CGT et de la CFTC attachés au pluralisme et à la liberté syndicale demandent au chef de l'Etat de « conserver toute la législation sociale qui a fait l'honneur de la Troisième République ».

Premier mai 1941, point de bascule

Le premier mai 1941 est le premier acte de rébellion de Pierre Lamy. La journée, proclamée Saint-Philippe et désormais fériée, devient la « fête du Travail et de la Concorde sociale ». Pour Pétain et Vichy, patrons et ouvriers doivent s'unir dans un esprit corporatif et mettre fin à la lutte des classes. Les préfets proscrivent les défilés et les cahiers de revendications. Les maires sont invités à organiser des manifestations dans leur commune et les ministres vont porter la bonne parole dans des grandes villes. Le Maréchal lui-même défend la Charte du travail devant des foules enthousiastes à Montluçon et Commeny. Malgré tout, le pays n'est pas unanime. A Annecy, un groupe d'ouvriers perturbe la manifestation organisée par les autorités, obligeant le préfet à la quitter précipitamment. L'initiative vient de Paul Viret, secrétaire de l'union départementale de la CFTC, à qui Pierre Lamy a apporté une

² Nous avons principalement utilisé comme sources l'excellente étude de Robert Vuillerme, *Pierre Lamy, Inspecteur du travail et martyr de la Résistance*, AEHIT, 1993, le dossier personnel d'inspecteur du travail de Pierre Lamy qui se trouve aux Archives nationales de Pierrefitte AN19830053/21, les documents de Jean Valette D'Osia, chef de l'Armée secrète de Haute-Savoie déposés aux archives d'Annecy. Voir aussi notre étude sur *L'inspection du travail et la main-d'œuvre sous l'Occupation* (2020), Chatefp, cahier 24, novembre 2020.

³ Loi du 31 octobre 1941.

aide discrète. Le pas qu'il franchit ce jour-là est sans retour : il passe de la dissidence à la résistance, d'une opinion discrète d'opposition à une première action organisée⁴.

Les débuts de Libération-Sud en Haute-Savoie

Cet acte ne reste pas longtemps isolé et rejoint bientôt une dynamique plus large. En zone Sud, plusieurs mouvements émergent, Combat, Francs-Tireurs, Libération-Sud. En juillet 1941, un petit groupe autour de Jean d'Astier de la Vigerie, Pascal Copeau et Lucie Aubrac publie clandestinement le premier numéro du journal Libération. Entre juillet 1942 et juillet 1943, Libération-Sud se développe dans les milieux syndicaux et la gauche socialiste⁵. Le mouvement se structure dans sept régions dont la Région Lamartine qui couvre les départements des Hautes-Alpes, de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère. Rentré de Londres, le syndicaliste chrétien Léon Morandat alias Yvon joue un rôle moteur dans le recrutement et l'organisation de Libération-Sud. Membre du comité directeur, il assure la liaison avec la France Libre. En décembre 1941, Yvon convainc ses amis de la CFTC Lucien Rose à Chambéry et Paul Viret à Annecy à devenir chefs de Libération-Sud dans leurs départements respectifs. Pierre Lamy est l'un des adjoints de Paul Viret en Haute-Savoie. L'inspecteur du travail se transforme en agent de renseignement et de liaison de la Résistance. Son métier est un excellent poste d'observation de l'économie du département. À tout moment, il peut visiter un établissement du département et connaître sa production. A partir de 1942, il fournit des informations précieuses à la Résistance sur les entreprises travaillant pour les Allemands sous forme de rapports réguliers à Paul Viret. Il rencontre Robert Lacoste, syndicaliste de la CGT et résistant, qui sera membre du comité général d'études créé par Jean Moulin pour préparer l'après-guerre. Il utilise sa liberté de déplacement et sa voiture personnelle Renault à développer les contacts au sein de son mouvement et à diffuser le journal clandestin Libération.

Après l'arrivée de Pierre Laval comme chef du gouvernement en avril 1942, l'inspection du travail se trouve directement impliquée sur la Relève. Le vainqueur a un besoin vital de main-d'œuvre pour produire ses armes. Fritz Sauckel, le « négrier de l'Europe » impose à tous les pays occupés le transfert de millions de travailleurs en Allemagne. La proposition de Laval d'échanger l'envoi de trois ouvriers spécialistes volontaires contre le retour d'un soldat prisonnier s'avère vite un échec. L'Etat français recourt à la contrainte sous la forme de la réquisition et les inspecteurs du travail se transforment en rouage de la machine allemande⁶.

2) L'inspecteur saboteur de la Relève

Le 4 septembre 1942, le gouvernement français assujettit les hommes âgés de 18 à 50 ans à effectuer tous travaux qu'il jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la nation ». Pour Laval et Vichy, aider l'Allemagne à produire ses armes outre-Rhin répond à l'intérêt supérieur de la nation ! L'Etat français et les militaires allemands vont chercher les ouvriers là où ils sont, c'est-à-dire dans les entreprises. Les forces allemandes se montrent actives dans les opérations en zone occupée. Sur l'ensemble du territoire, elles reçoivent un appui précieux de l'administration française, préfectures, production industrielle, inspection du travail, police et gendarmerie, magistrature. Les entreprises taxées remontent leurs listings de salariés aux inspecteurs du travail. Dans chacune d'entre elles, les ouvriers appelés à travailler en Allemagne sont sélectionnés à partir de critères de qualification, d'âge et de charges de famille établis par le chef d'entreprise. Selon les instructions ministérielles, les

⁴ Bayard Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* Les Editions de Minuit, 2013, p38.

⁵ Douzou Laurent, *La désobéissance-Histoire du mouvement Libération-Sud*, Odile Jacob, 1995.

⁶ De Taillac Lionel, *L'inspection du travail sous l'Occupation, Une administration singulière à l'épreuve de la collaboration d'Etat*, Chatefp cahier n°24, novembre 2020.

inspecteurs du travail ont à se rendre dans les entreprises et à notifier à chaque salarié requis la décision indiquant les dates de la visite médicale et du départ pour l'Allemagne. Ils procèdent à des désignations d'office en cas de nécessité et peuvent même signer le contrat à la place de l'ouvrier ! Pour prévenir les défections, les ruptures de contrat et les recrutements sont soumis à leur autorisation préalable. Il leur revient de signaler à leur hiérarchie les ouvriers défaillants pour faciliter les poursuites.

A partir de septembre 1942, la machine administrative est lancée. A Lyon, le préfet Angéli réunit tous les inspecteurs du travail de la région pour expliquer ce que le gouvernement attend d'eux. Quelques jours plus tard, le chef du gouvernement Laval met les inspecteurs divisionnaires du travail en face de leurs responsabilités :

« Vous allez être confrontés aux plus lourdes responsabilités qu'il n'ait été peut-être jamais été donné à des fonctionnaires français d'assumer. Si l'un d'entre vous refuse ses responsabilités, il peut quitter la salle. Ceux qui feront leur métier seront récompensés : ils l'auront mérité puisqu'ils auront risqué, comme moi, de recevoir une balle dans la peau. »

A l'inspecteur divisionnaire de Lyon qui fait valoir les fortes réticences des inspecteurs du travail à appliquer la Relève, Pierre Laval répond « qu'il ne peut être question pour des chefs de s'abriter derrière leurs subordonnés et que chacun doit être responsable de ses actes ».

Pierre Le Hen, responsable de l'inspection du travail de Lyon, a bien entendu la leçon et n'hésite pas à bousculer les inspecteurs de sa circonscription qui protègent trop, à ses yeux, les ouvriers requis. Dans des entreprises du Rhône et de la Loire, il harangue les ouvriers et menace d'envoyer les récalcitrants travailler dans des mines de Silésie. Comme son collègue de Savoie Renaudin, Pierre Lamy fait partie de ces fonctionnaires opposés à la Relève. Seul inspecteur du travail présent en Haute-Savoie, il fait fonction de directeur départemental du travail et doit mettre en œuvre les opérations sous l'autorité du préfet et de l'inspecteur divisionnaire du travail Le Hen. En fin d'année, il renvoie à ce dernier le mandat de 1000 francs correspondant à la prime spéciale que le gouvernement verse aux inspecteurs du travail pour leur contribution à la Relève.

Les ouvriers dont les conditions de travail se dégradent fortement, acceptent mal les prescriptions de l'administration française et de l'Occupant, particulièrement en zone occupée. Le 13 octobre 1942, une grève éclate aux ateliers SNCF d'Oullins pour refuser la désignation d'ouvriers. Dans les jours suivants, les usines Berliet de Vénissieux et Montplaisir sont touchées pour les mêmes raisons. Le mouvement s'étend aux usines Maréchal de Saint-Priest, à Caluire, Croix-Rousse et Gerland. En zone Sud, au moins 16 grèves se déclenchent à Limoges, Tarbes ou Béziers entre le 21 octobre et le 5 novembre 1942⁷. La Savoie connaît à son tour des troubles et la Haute-Savoie ne fait pas exception. Des premiers ordres de réquisition visent les ouvriers des forges du Cran qui sont appréhendés dans leurs ateliers. Furieux, Pierre Lamy obtient le retrait des forces de police. Le 28 octobre 1942, à Cluses, les ouvriers arrêtent le travail pour protester contre la Relève. Le préfet intervient aussitôt dans l'entreprise pour convaincre les travailleurs. Place de l'Hôtel de ville, il se heurte à une foule hostile qu'il menace de sévères sanctions. Pierre Lamy qui l'assiste, doit calmer l'assemblée et raccompagner précipitamment le préfet à sa voiture.

L'inspecteur du travail haut-savoyard développe une stratégie de contournement des règles. A l'échelon départemental, il rencontre les représentants des syndicats et des patrons dont une partie s'oppose aux départs de leur personnel, pour expliquer les mesures administratives mais aussi les moyens de les

⁷ Wieworka Olivier, *Histoire de la Résistance*, Tempus, 2013, p274

tourner. L'inspecteur du travail utilise les marges de manœuvre qu'offre tout processus bureaucratique pour saboter autant qu'il peut les opérations :

- *Prévenance d'ouvriers des entreprises concernées pour qu'ils s'enfuient avant la venue de la commission dans l'entreprise.*
- *Délivrance de sursis au moment du départ.*
- *Perte malencontreuse de dossiers.*
- *Envoi de convocations avec retard ou à des adresses erronées.*
- *Affectation d'ouvriers sur des emplois d'entreprises protégées. Selon Jean-Pierre Vittori, beaucoup de jeunes seront placés grâce à lui dans l'agriculture, les usines de décolletage, les mines et les chantiers forestiers.*

Les résultats sont probants. Lors d'une réunion à Lyon qu'organise l'inspecteur divisionnaire au début de 1943, Pierre Lamy annonce que le taux de partants par rapport aux requis n'est que de 2,3 % dans son département alors qu'il tourne autour de 25 à 40 % dans les autres départements ! Le Hen vient sur place contrôler le service. A cette occasion, il traite Lamy de « mauvais français » en pleine réunion publique dans une entreprise. L'inspecteur doit revenir quelques jours plus tard dans l'établissement recevoir chaque ouvrier requis. Au moment de l'épuration, Le Hen sera l'un des deux inspecteurs divisionnaires du travail à être condamnés à mort pour collaboration⁸.

Par contre, au niveau national, les objectifs fixés par Sauckel sont quasiment atteints. Entre octobre 1942 et mars 1943, 450 000 ouvriers français prennent le chemin du Reich pour travailler dans des usines allemandes. Globalement, les services accomplissent les tâches même si c'est "la mort dans l'âme », comme le dit un inspecteur. Malgré ce résultat, les Allemands sont insatiables. La « guerre totale » qu'elle mène exige de mobiliser toujours plus la main-d'œuvre des pays asservis.

II- Au cœur des combats pour la Libération

A partir de novembre 1942, les événements se précipitent. L'armée américaine débarque en Afrique du Nord et les Allemands envahissent la zone Sud. Les Italiens occupent la Haute-Savoie. Plus que jamais subordonné au vainqueur, le régime de Vichy durcit ses politiques répressives. Les Allemands le contraignent à transférer toujours plus de main-d'œuvre Outre-Rhin. Le recours aux travailleurs volontaires et aux ouvriers requis ne suffisant pas, une loi du 24 février 1943 assujettit les hommes nés en 1920-1921 et 1922 à un service du travail obligatoire (STO).

De son côté, la Résistance s'engage avec les partis contre les déportations et invite par tracts les ouvriers à refuser de partir⁹. L'engagement de Pierre Lamy prend alors une dimension nouvelle tant dans ses responsabilités dans l'organisation résistante de son département que dans ses pratiques dissidentes d'inspecteur du travail.

1) L'un des chefs de l'Armée secrète de Haute-Savoie

A l'automne 1942, les trois principaux mouvements de la zone Sud, Combat, Libération-sud et les Francs-Tireurs, se rassemblent sous l'impulsion du délégué du général de Gaulle, Jean Moulin. Leurs groupes paramilitaires fusionnent pour constituer l'Armée secrète qui se structure dans chaque

⁸ Le second est l'inspecteur divisionnaire du travail de Paris. Pour les deux, la sanction ne sera pas exécutée.

⁹ Albertelli Serge, Blanc Julien, Douzou Laurent, *La lutte clandestine en France*, Points Histoire, 2019, p163.

département¹⁰. En Haute-Savoie, Jean Vallette d'Osia, l'ancien commandant du 27^{ème} Bataillon de chasseurs, en est le chef¹¹. Il est en contact avec le général Delestraint, délégué général militaire de la France libre et avec les chefs des organisations de résistance. Il veut ouvrir ses rangs à tous ceux qui combattent les occupants allemands et italiens. Après le 11 novembre 1942, plusieurs officiers et sous-officiers du 27^{ème} Bataillon de chasseurs alpins le rejoignent dans la clandestinité. Jean Vallette constitue un petit état-major et un comité départemental. Les forces se composent d'unités formées de maquis et d'autres prêtes à se rassembler sur ordre. Plusieurs secteurs partagent le département, eux-mêmes divisés en cantons et en villages. A chaque échelon, un comité local est constitué. Membre actif de Libération-Sud et officier, Pierre Lamy est nommé en septembre 1943 responsable du secteur de l'arrondissement d'Annecy de l'Armée secrète et membre du Directoire départemental de la Résistance de Haute-Savoie. Les tâches que doit assurer la Résistance sont multiples : sabotages, renseignement, réception d'armes et de matériels, constitution et formation de groupes francs pour monter des opérations, recrutement et formation de nouveaux éléments.... La mobilité professionnelle de Pierre Lamy est plus que jamais précieuse à la Résistance pour établir des liaisons avec les chefs de secteur, transmettre des messages, transporter des armes, des munitions, des tracts ou des journaux clandestins.

L'accueil des jeunes réfractaires au STO, question centrale pour la Résistance

A partir de mars 1943, la question de l'accueil de nombreux jeunes qui refusent le travail obligatoire en Allemagne devient centrale pour la Résistance. Près de 5000 entrent dans l'illégalité, se cachent dans des fermes avec la complicité des paysans ou choisissent, une minorité, de « rejoindre la montagne ». La Résistance comprend vite l'intérêt d'encadrer ces jeunes pour leur apporter une solution et renforcer ses troupes. Selon son responsable départemental, l'activité de l'Armée secrète de Haute-Savoie est presque totalement absorbée par l'organisation des maquis. Elle doit les accueillir, les loger, les nourrir, les équiper. La Résistance manque cruellement d'armes, de cadres, de matériel (vêtements, chaussures, équipement). Il faut aussi trier ces hommes, renvoyer ceux qui sont douteux, établir une discipline et entretenir le moral des troupes. Jean Vallette et son équipe constituent des « petits groupes bien disciplinés d'une vingtaine d'hommes maximum dans des localités séparées et capables d'accomplir des tâches spécifiques ». Londres est fortement sollicité pour l'envoi d'armes et d'argent. Le plateau des Glières, proche de la Suisse, se transforme en une base d'opérations en vue de harceler les Allemands au moment du débarquement. Des combattants sont regroupés dans une zone plus facile à défendre en attendant de recevoir des armes par parachutage. Le maquis sert de refuge où peuvent s'abriter des militaires en fuite, des juifs, des résistants et après mars 1943, de nombreux jeunes réfractaires au STO.

L'action de Pierre Lamy s'inscrit pleinement dans ce combat. A partir de mars 1943, l'inspection du travail n'a plus théoriquement la responsabilité des questions de main-d'œuvre. Un Commissariat général au STO est institué qui recrute des agents jugés plus sûrs que les inspecteurs du travail. Mais jusqu'à l'été 1943, les services continuent leur activité faute d'une organisation stable et ce n'est qu'en décembre 1943 que les offices du travail ne relèvent plus des inspecteurs du travail. Grâce à ses complicités dans les réseaux administratifs, Lamy se procure sans difficultés des listes d'ouvriers

¹⁰ Dans un premier temps, les trois principaux mouvements, Combat, Libération-Sud et les Francs-Tireurs, se rejoignent dans un comité de coordination que préside Jean Moulin. Leurs groupes paramilitaires forment l'Armée secrète dont le général Delestraint prend la tête en octobre 1942. Peu après, les trois organisations du Sud fusionnent dans le Mouvement uni de la Résistance (MUR). Dans un second temps, sous l'impulsion de Jean Moulin, les mouvements du Sud et du Nord, les partis politiques constituent le CNR en 1943.

¹¹ Archives départementales de Haute-Savoie J3299. Annexe Organisation de l'armée secrète en Haute-Savoie, 1943.

désignés et continue à les prévenir pour leur permettre de fuir. A partir de septembre 1943, Il s'appuie sur sa secrétaire Yvonne Gambillon, pour régulariser des nombreuses situations en délivrant des fausses cartes d'identité, des faux certificats de travail ou d'autres pièces. Selon Louis Vernex, directeur de l'office du travail et résistant :

« Son bureau et son domicile personnel sont assaillis de visiteurs ; c'est un défilé ininterrompu de jeunes gens, de parents qui viennent lui demander conseil et aide. Il reçoit tout le monde avec son sourire si bienveillant qui met le visiteur à son aise et en confiance. Ce sont des journées harassantes, mais jamais il ne laisse entrevoir le moindre signe de fatigue, son humeur est toujours égale et ne cherche qu'à se dévouer pour les autres. Combien de requis lui doivent la liberté ? »

A partir de l'été 1943, les départs vers l'Allemagne s'effondrent. En juillet 1943, le préfet relève de ses fonctions le directeur départemental du STO, un ancien colonel d'aviation, pour l'insuffisance de ses résultats. Etonnamment, il choisit Pierre Lamy pour faire son intérim pendant une courte durée. A la demande de ce dernier, l'inspecteur divisionnaire du travail intervient auprès du ministère pour qu'aucune sanction ne soit prononcée contre lui en cas d'insuffisance de résultats ; « Lamy n'obtiendra pas plus de résultat en raison de l'état d'esprit qui règne en Haute-Savoie », écrit Pierre Le Hen au Directeur de la Main-d'œuvre à Paris¹² !

2) Les tragiques mois précédant la Libération

Après le printemps 1943, les deux départements de Savoie deviennent, au dire des autorités françaises, l'un des « foyers d'insécurité les plus actifs de France ». Les polices françaises, italiennes et allemandes renforcent leur répression. En janvier 1943, les services allemands viennent arrêter à Annecy des agents du service de renseignement gaulliste. Entre avril et octobre 1943, Libération-sud subit des pertes importantes dans la région lyonnaise touchant des chefs de région et de département et des militants chevronnés. Le 21 juin, Jean Moulin et plusieurs responsables du comité sont arrêtés à Caluire. En août, des accrochages opposent des résistants de Haute-Savoie aux forces italiennes. Les Italiens mènent plusieurs expéditions punitives faisant 80 prisonniers et 15 blessés. Les attentats deviennent courants en octobre et novembre 1943 dans le département. Le mois suivant, les Allemands se substituent aux Italiens dans l'occupation de la Haute-Savoie. Des agents allemands traquent les paysans qui accueillent les jeunes et aident le maquis. Des embuscades sont organisées contre les douaniers ou soldats allemands qui ne peuvent plus circuler qu'en convois protégés. Des cantons entiers échappent à l'autorité gouvernementale. Au second semestre 1943, des vagues d'arrestation touchent le corps préfectoral et la police. Pour le préfet, le département connaît un « climat de guerre civile ».

Un département en fusion

En janvier 1944, le département est mis en état de siège et des cours martiales sont instaurées. Les détenteurs d'armes y seront traduits et pourront être exécutés, sans appel, dans les vingt-quatre heures. D'importants renforts de gardes mobiles et de la Milice sont envoyés en Haute-Savoie. L'état se resserre sur l'Armée secrète et Pierre Lamy. En janvier, des membres du directoire et du comité départemental sont recherchés et plusieurs sont arrêtés. Le comité régional de l'Armée secrète met fin aux fonctions de Paul Viret et de Pierre Lamy pour les protéger. Plus disponibles, les deux hommes se lancent dans des tournées d'entreprises destinées à encourager les patrons et ouvriers à intensifier le sabotage de la production destinée aux Allemands. Ils conseillent de nombreux jeunes qui ne veulent pas partir en Allemagne. Revenant d'une réunion d'Annemasse, Pierre Lamy échappe de peu à un

¹² Archives nationales 19830053/21. Dossier de Pierre Lamy.

contrôle allemand alors qu'il transporte des documents compromettants remis par un agent de liaison¹³.

Le 30 janvier 1944, l'Armée secrète donne l'ordre à plusieurs unités de rejoindre les maquis du plateau des Glières. Quelques anciens cadres du 27^{ème} Bataillon de chasseurs alpins et de chefs aguerris de l'Armée secrète haut-savoyarde encadrent les maquisards. Ils sont vite rejoints par 80 Francs-tireurs et partisans (FTP) et une cinquantaine de républicains espagnols. A la mi-février 1944, les maquisards affrontent victorieusement des troupes de Vichy, gardes mobiles, GMR (Groupe mobile de réserve de la police de Vichy) et des miliciens français, venues assiéger le plateau. Malgré le parachutage d'armes légères du 10 mars, ils ne peuvent résister à l'attaque d'une division de la Wehrmacht précédée d'un bombardement de l'aviation. Les maquisards prennent la fuite, sont traqués et parfois dénoncés. Une forte majorité est faite prisonnière et 120 meurent. Les blessés sont tués sur place. La bataille des Glières fait l'objet d'une intense guerre de propagande entre la BBC et Radio-Paris.

L'inspecteur du travail continue à fournir des informations sur les industries produisant pour le Reich facilitant la tâche de l'aviation anglaise. Après le bombardement du 10 mai 1944 de l'entreprise SRO (devenue SNR) qui fabrique des roulements, l'agent de contrôle va constater les dégâts et rédige un rapport à la Résistance. En 1987, l'ancien résistant Robert Poirson écrira que « ses fonctions représentent une source de renseignements importante pour l'état-major de la Résistance. »

La fin tragique de Pierre Lamy

Pendant ses derniers mois, Pierre Lamy vit avec l'appréhension permanente d'une arrestation : « Si j'étais pris, il vaudrait mieux partir, Oui, partez-tous. Je ne sais pas ce que je ferai sous la torture », conseille-t-il à sa secrétaire et à Paul Viret. Les membres de l'Armée secrète font l'objet de surveillances étroites. Le 26 juin 1944, Pierre Lamy est arrêté par des policiers allemands aux abords de son bureau. Un résistant retourné, ancien sous-officier du 27^{ème} Bataillon de chasseurs alpins qui a été fait prisonnier par les Allemands aux Glières, l'a dénoncé. La Gestapo le suspecte d'être membre de l'Armée secrète. Un premier interrogatoire a lieu dans la nuit à la villa « La Sapinière ». Il dure de 22 heures à 3 heures du matin : bain glacé, brûlures, ongles décollés ; ... Le soir même, les policiers allemands arrêtent son épouse Marie, institutrice à Annecy-le-Vieux. Devant son mari, ils la menacent de lui faire subir les mêmes tortures. Pierre Lamy ne cède pas. Il est conduit à l'école St François transformée en prison par la Gestapo. Sa femme est emprisonnée dans une autre cellule. Les deux époux pourront durant de brefs instants se voir à la prison avec la complicité de gardiens.

Au préfet qui intervient en sa faveur, les autorités allemandes font savoir que le délit reproché à Lamy ne leur permet pas d'accepter d'intervention française. Dans un rapport rédigé le jour de son arrestation, le contrôleur du travail qui assure son intérim évoque une possible vengeance de la part de personnes désignées pour aller travailler en Allemagne¹⁴. Le 18 juillet 1944, Lamy est emporté dans une voiture de la gendarmerie allemande suivie d'un autre véhicule. A 11 km d'Annecy en direction de col de Lechaux, deux Allemands l'emmènent dans un sous-bois pour l'abattre de deux coups de révolver dans le dos. Alors qu'ils creusent sa tombe, ils le laissent agoniser pendant vingt minutes et après un coup de grâce, l'ensevelissent. Le 30 août 1944, Annecy libérée lui fait de « grandioses et émouvantes funérailles ».

Un an plus tard, le 24 août 1945, une stèle est inaugurée à sa mémoire sur les lieux de son assassinat. L'officier commandant l'Armée secrète, son ami Paul Viret, secrétaire du comité de l'Entente des

¹³ Témoignage de Paul Viret.

¹⁴ Archives nationales. Dossier personnel de Pierre Lamy

syndicats ouvriers CGT et CFTC de Haute-Savoie, le secrétaire de la Chambre des métiers, le président de la Chambre de commerce, le maire d'Annecy et le préfet lui rendent un émouvant hommage. Dans un rapport adressé le 25 août 1945 au ministre du travail Alexandre Parodi¹⁵, Paul Aymard, nouvel inspecteur divisionnaire du travail de Lyon, indique que ces témoignages ont tous salué « la valeur professionnelle de Pierre Lamy, ses qualités de chef et d'homme et son souci de rester humain et de se faire apprécier et aimer tant des milieux ouvriers et patronaux. L'accomplissement de sa tâche, rendue plus difficile au moment de la Relève, ne l'empêchait pas de servir dans les organisations de la Résistance et de travailler à la libération du pays ».

Pierre Lamy est, selon l'expression d'Olivier Wieviorka, l'un de ces « lumineux exemples, hommes ou femmes, qui nous enseignent les hautes et douloureuses exigences de la citoyenneté ». Durant toutes ces années noires, sa résistance est entière et sans rupture. Le patriote entend libérer son pays de l'oppression ennemie et l'officier organise l'Armée secrète sur le secteur d'Annecy. Le républicain participe à la création de Libération-Sud en Haute-Savoie et à son développement. L'inspecteur du travail défend les droits sociaux et apporte son assistance aux ouvriers menacés de déportation en encourageant les liaisons avec le maquis. Son engagement « civil » et son action militaire, étroitement imbriqués, contribuent à construire une « légitimité rebelle qui incarne la Liberté, déterminante pour reconstruire l'Etat au moment de la Libération et restaurer son honneur¹⁶ ». Le courage de tous les instants de Pierre Lamy n'aura pas été vain.

¹⁵ Archives nationales, dossier personnel de Pierre Lamy.

¹⁶ Sémelin Jacques, *Qu'est-ce que résister ?* Revue Esprit, janvier 1994.